

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE N°2 DU 3 FÉVRIER 2026 À 18H00

Personnes présentes

- M. Eloy, Maire de la commune ; Mme Borderon, représentante Mairie.
- Mme Deschamps, Mme Grandon, Mme Massoptier, Mme Aspe, Mme Chalon parents d'élèves élus.
- Mme Guibert, Mme Hidalgo, Mme Tougeron, Mme Moquet, Mme Radigue, les enseignantes.
- Mme Jouillat, la directrice.

Absents excusés

- M. Durand, IEN de la circonscription de Langeais
- Mmes/M. les membres du RASED
- Mme Bouffaré, Mme Le Baill, enseignantes
- Mme Loiseau et M. Laigneau, parents

1. Approbation du dernier PV du premier conseil d'école

Le premier conseil d'école a eu lieu le 16 octobre 2025 et le PV a été validé par l'ensemble des participants.

Il a été publié sur le site de la mairie au même titre que le règlement intérieur et la charte de la laïcité afin d'être validé par l'ensemble des parents.

2. Effectifs pour la rentrée prochaine, inscriptions, « portes ouvertes »

Pour la rentrée 2026-2027 seront prévus 16 nouveaux élèves en Petite Section, et 20 élèves de CM2 partent au collège.

L'effectif serait alors de 159 élèves avec une moyenne de 22.7 élèves par classe.

Les **inscriptions en Petite section** (et pour les nouveaux élèves) débiteront le **13 mars 2026**. Il faut prendre un rendez-vous avec la directrice de l'école.

Comme chaque année **une porte ouverte** est organisée pour permettre aux futurs nouveaux élèves de découvrir les locaux et le personnel enseignant. Elle aura lieu cette année le **vendredi 19 juin à partir de 17h15**.

2. Point sécurité

Le deuxième exercice incendie aura lieu avant les vacances d'avril.

L'exercice « attentat-intrusion » s'est déroulé le 17 octobre.

Il faudra prévoir l'installation d'un verrou supplémentaire sur une des portes du dortoir.

L'exercice « risques majeurs » aura lieu le vendredi 6 février.

Visites médicales

Les élèves de Petite Section seront vus par l'orthoptiste le 11 mai.

Une partie des élèves de Moyenne Section ont vu l'infirmière de la PMI le 1er et le 8 décembre.

Les autres enfants (nés en fin d'année) seront vus en avril.

La visite médicale des élèves de CP aura lieu les 3 et 5 mars.

Les élèves de CM2 bénéficieront également d'une intervention de l'infirmière scolaire en fin d'année afin d'évoquer avec eux les transformations et modifications corporelles dues à la puberté. C'est une séance d'échanges que les élèves apprécient. Les garçons et les filles sont vus séparément.

4. Points divers : « Phare », enquête harcèlement, coopérative

Début novembre, l'ensemble des élèves du CE2 au CM2, a été invité à remplir une grille d'autoévaluation de manière anonyme, visant à évaluer s'ils étaient susceptibles d'être victimes de harcèlement scolaire.

Les questions étaient diverses afin de recueillir le sentiment de l'élève, avant d'aller à l'école, à l'école, sur internet et les réseaux sociaux et de manière générale dans leur vie quotidienne.

Les élèves avaient pour chaque question, 4 possibilités de réponses : 1- jamais, 2-parfois, 3-souvent et 4-très souvent.

Si le nombre de réponses 3 et 4 était important, une situation de harcèlement scolaire était à envisagée.

Une synthèse des réponses a été réalisée et les résultats sont les suivants :

79 % de réponse 1

15 % de réponse 2

3 % de réponse 3

3 % de réponse 4

Les résultats sont meilleurs que l'année dernière. Le climat scolaire semble serein pour l'ensemble des élèves de l'école.

Les enseignantes restent vigilantes et des rappels réguliers sont faits en classe si les comportements débordent.

L'ensemble du personnel de l'école et les élèves ont également participé à une journée anti-harcèlement à l'école. Tout le monde était vêtu de bleu. Les élèves ont assisté à divers ateliers en fonction de leur âge, tous ont apprécié ces moments d'échanges et de dialogue.

Les élèves de cycle 3 (CM1 et CM2) participeront également à la journée « Safer Internet Day » le 13 février afin de les sensibiliser sur les dangers sur internet et les réseaux sociaux (cyber-harcèlement).

Le protocole Phare a été déclenché au premier trimestre pour plusieurs enfants se disant harcelés. Un élève a été exclu durant une semaine puis un changement d'école a été effectué.

Le climat scolaire est redevenu serein pour le personnel et l'ensemble des enfants.

Coopérative scolaire :

Rentrées :

Participation des parents : 1730€

Don de l'APE : 4000 €

Subvention Mairie : 800 €

Vente des photos de classe : 1198€

Vente des objets de fin d'année : généralement 500€ soit un total de 7026 €

Dépenses effectuées pour le premier semestre :

Bus : 98€
Cotisation de la coopérative scolaire : 393€
Achats de classes (livres) : 300€

Dépenses à prévoir :

Bus pour la piscine : 1500€
Jeux de cours : 200€
Sorties scolaires : 4200 € soit un total de 6691€

En fonction de l'argent restant un projet cinéma / Opéra sera envisagé.

Les enseignantes d'élémentaire apprécieraient de récupérer des tables par la Mairie pour que les enfants puissent dessiner ou jouer à des jeux de sociétés lors des récréations, sous les préaux de la cour du haut et Place Rose. Monsieur le Maire pense pouvoir en récupérer.
L'installation se fera pendant les vacances de février.

5. Evaluations nationales et LSU

Les livrets scolaires (LSU) sont disponibles depuis le 1^{er} février, sur le site « Educonnect » pour les élèves du CP au CM2. Les parents ont reçu un mail afin de les consulter et de les signer en ligne.

En cas de difficultés de connexion, n'hésitez pas à prévenir par mail la Directrice.

Pour rappel, les familles doivent penser à les télécharger afin de pouvoir les conserver. L'école n'a un accès que sur 3 ans.

Les parents de Maternelle devront également signer les livrets de suivi, distribués par les enseignantes pour les vacances de février. Ces livrets sont à rapporter au retour des vacances.

Les élèves de CP ont passé la deuxième partie des évaluations nationales, la semaine du 6 janvier. Les résultats ont été communiqués individuellement à chaque famille.

Les élèves bénéficient de séances d'APC les mardis et jeudis.

Une aide aux devoirs est également reconduite les lundis soir. Les familles des élèves concernés ont été prévenus.

Inscription au collège : elle se fera également via le site « Educonnect » courant mai.

Pour rappel, le collège de secteur est celui de Langeais.

Si des parents souhaitent inscrire leur enfant dans un autre établissement, il faut remplir un dossier de dérogation. Cette demande devra être demandée rapidement (mi-avril maximum) auprès de la Directrice.

Une visite du collège est organisée comme chaque année pour les élèves de CM2. Elle aura lieu le 15 juin. Ce jour-là, les élèves seront répartis avec d'autres élèves de CM2 des autres établissements afin de vivre une journée de collégiens. Ils pourront emprunter les transports scolaires et déjeuner au self. Leur emploi du temps leur sera communiqué une dizaine de jours avant. De même pour leur arrêt de bus. En cas de problème (erreur dans l'adresse ou choix d'un autre arrêt de bus), il faudra prévenir Mme Jouillat rapidement.

5. Travaux et investissements

Le portail est tombé en panne fin janvier (problème de connexion). Il ne peut plus être ouvert à distance.

Une serrure a été installée pour permettre de le fermer.
Merci d'être patient lorsque vous sonnez à l'interphone.

Il y a eu des problèmes de chauffage entre décembre et janvier. Le problème devrait être réglé au retour des prochaines vacances.

L'éclairage public du côté du nichoir sera aussi mis en place la semaine prochaine.

Une liste de petits travaux à effectuer dans chaque classe, sera communiquée prochainement à la Mairie.

6. Projets de classe (sorties, piscine, fête de l'école...)

Spectacle de Noël : il s'agissait cette année d'un spectacle d'ombres chinoises, qui s'est déroulé dans la salle des fêtes le 15 décembre et qui a été offert par l'APE.

Tous les élèves de l'école ont pu apprécier ce moment de détente. Ils ont ensuite pu découvrir les cadeaux offerts par le Père Noël.

Spectacle de jazz : le 23 janvier l'ensemble des élèves de l'école a assisté à une représentation jazz, dans la salle des fêtes avec la participation de « Au fil du jazz ». Ce spectacle a été financé par la Mairie.

Les enfants ont pu écouter et participer à un concert grâce à l'orchestre de 3 musiciens et la présence d'une chanteuse. Ce spectacle était de qualité et un vrai moment d'échange entre professionnels et élèves.

Rugby : les élèves de CM1 et CM2 bénéficient de 10 séances de rugby, dispensées par M. Porez, intervenant au club de rugby de Langeais, depuis le 5 janvier.

C'est un vrai plus pour nos élèves, les séances sont toujours de qualité et même si le temps n'est pas toujours adéquat, les enfants prennent un réel plaisir. Ils avaient déjà bénéficié de séances l'année dernière. Des progrès sont visibles, des matchs seront organisés sur les dernières séances.

Piscine : les élèves de CP se rendront à la piscine du 11 mai au 20 juin, à raison de deux séances par semaine les mardis et vendredis.

Des parents accompagnateurs sont indispensables pour aider les enfants dans les vestiaires et nous rappelons que ceux-ci ne sont pas autorisés à accéder aux abords du bassin. Un planning sera distribué fin avril afin que chaque parent disponible puisse s'inscrire en tant qu'accompagnateur.

Une sortie avec le club de marche Restons Jeune est envisagée lors de la dernière semaine d'école.

Sorties scolaires :

Tous les élèves bénéficieront d'une sortie scolaire de fin d'année.

Maternelle : en cours de réflexion

CP-CE1 : sortie au zoo le 26/05

CE2-CM1-CM2 : sortie à la Haute Touche le 23/06

La fête d'école aura probablement lieu le vendredi 26 juin à partir de 18h.

7. Questions annoncées

1. Serait-il possible d'aménager des bacs à potager dans la cour afin de l'égayer ?

Pour rappel, il y a déjà de grandes jardinières installées proche des classes afin de permettre les projets des enseignantes : germination, jardinage....

Pour égayer la cour, des bacs en bois permettant la plantation des fleurs peut être envisagée mais surtout un réaménagement de la cour du haut avec une végétalisation.

La question de l'entretien se pose également. Qui va s'en occuper ?

L'installation d'un bac à sable reste également d'actualité pour la place rose. Il pourra être utilisé lors des récréations mais aussi lors des séances de motricité (ex : saut en longueur...). La mairie dit avoir un projet d'aménagement si un budget est disponible, en concertation avec les enseignantes.

2. Fête de l'école, la date est-elle prévue ?

Cette année, la fête de l'école est envisagée un vendredi soir à partir de 18h, en collaboration avec l'APE.

Toutefois le nombre de bénévoles doit être suffisant afin de permettre l'organisation de cette fête, quel que soit le jour choisi.

L'équipe enseignante fera passer un mot après les vacances pour donner une date précise et permettre à tous ceux qui veulent aider, de pouvoir s'inscrire sur la liste des bénévoles.

3. Concernant le parking de la place rose, serait-il possible d'aménager un sens de circulation, car cela reste dangereux lorsque les voitures se croisent sur la côte et à la sortie du parking ?

Un miroir a été installé dans un sens pour permettre aux voitures de se croiser sans danger.

Un système de parking fléché ne fonctionnerait pas plus, chaque individu doit respecter la politesse et faire de son mieux pour céder le passage quand il le faut. La vitesse doit être réduite au maximum afin d'assurer la sécurité de tous.

La poubelle de l'accueil de loisir est également mal placée sur le trottoir et gêne la visibilité, elle sera déplacée plus loin dans la rue.

4. Cantine : des soucis réguliers surviennent à la cantine : personnel et élèves

Régulièrement, des enfants sont turbulents et bruyants lors de la pause méridienne. Le personnel de cantine demande aux élèves de se taire, le chuchotement serait interdit.

Pour se faire entendre le personnel doit souvent hausser le ton et parfois tape sur le mur afin d'attirer l'attention des enfants. Le personnel rappelle qu'il est confronté à des incivilités : jet de nourriture, non-respect des règles, insultes.

Les membres du conseil d'école vont rédiger un courriel aux parents d'école pour qu'ils reprennent leur enfant sur le respect des adultes à la cantine et des règles. Monsieur le Maire s'adressera aux élèves de CM2 dans leur classe en présence de leur maîtresse d'ici les vacances scolaires et évoquera des sanctions si le comportement qu'ils ont, ne cesse pas.

Un carnet permet de noter les événements qui peuvent se produire à la cantine afin de garder une trace et de faire un retour aux parents des élèves concernés.

Une affiche « règlement » sera affichée à la cantine.

Fin du conseil d'école 20h00.